

25 - CP DU 19/05/2025 - Accompagnement des exploitants agricoles ARSA par la MSA

C o m m i s s i o n p e r m a n e n t e

Date du vote : 19-05-2025

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Objet :

Dossiers de l'édition

AID02348 25 - F - MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE - ACCOMPAGNEMENT

Nombre de dossiers 1

Observation :

Dossiers non examinés en commission pour avis

POLITIQUES D'INSERTION - Fonctionnement

IMPUTATION : 017 444 65748.25 0 P211

PROJET : INSERTION

Nature de la subvention :

 MSA ILLE ET VILAINE - PORTES DE BRETAGNE Rue Charles Coude La porte de Ker Lann 35027 RENNES CEDEX 9								2025
ASO00328 - D3537983 - AID02348								
Localisation - DGF 2025	Intervenants	Objet de la demande	Quantité	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Non examiné en commission pour avis	Décision
Departement ille et vilaine	<u>Mandataire</u> - Msa ille et vilaine - portes de bretagne			FORFAITAIRE	47 930,00 €	47 930,00 €		

Total général :		47 930,00 €	47 930,00 €	0.00 €	
-----------------	--	-------------	-------------	--------	--

**Avenant à la convention relative à la délégation de
l'accompagnement des exploitants agricoles allocataires du RSA
en droits et devoirs**

ENTRE

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, autorisé à signer le présent avenant en vertu de la décision de la Commission permanente du 19 mai 2025 ;

ET

La Mutualité Sociale Agricole des Portes de Bretagne représentée par la Directrice Générale, Madame Marine MAROT, dûment habilitée en vertu de la décision de l'Assemblée générale du

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 : Modification des références bancaires

L'article 4 de la convention est modifié comme suit :

Le versement est à effectuer auprès de la MSA des Portes de Bretagne dont les références bancaires sont les suivantes :

Crédit Industriel et Commercial

BIC : CMCIFRPPCOR

IBAN : FR76 3006 6109 2600 0200 9210 187

Fait à Rennes, le

Le Président du Conseil départemental
d'Ille-et-Vilaine

Jean-Luc CHENUT

La Directrice Générale de la
MSA

Marine MAROT

Eléments financiers

Commission permanente
du 19/05/2025

N° 50552

Dépense(s)

Réservation CP n°21238			
Imputation	017-444-65748.25-0-P211		
	Subventions - Frais d'insertion professionnelle		
Montant crédits inscrits	660 670,39 €	Montant proposé ce jour	47 930 €
TOTAL			47 930 €